



Information création entreprise

Par tatamika

Bonjour Mesdames, Messieurs, je voudrais créer mon entreprise traiteur pour faire que des tiramisus, pas autre choses, a mon domicile pour l'instant, je ferais aussi la livraison de ceux ci, ai-je le droit? je ne sais pas encore quel statut je pourrais avoir je n'y connais rien. Merci de m'éclairer sur le sujet. Cordialement.

Par ESP

Bonjour

Préparez bien votre projet car il existe de nombreuses contraintes administratives, règlementaires et sanitaires. Le mieux et de prendre rdv avec votre CCI.